



**PREMIÈRE
BRIQUE**

INCUBATEUR D'INNOVATION SOCIALE
TOULOUSE MÉTROPOLE

Cahier des charges de l'appel à projet 2018/2019

Vulnérabilités - Accès au logement - Economie circulaire

Première Brique est piloté par :

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
MPA-OCCITANIE

**toulouse
métropole**

En partenariat avec :

VEOLIA



AG2R LA MONDIALE



LE GROUPE
LA POSTE

tbsseeds

Chambre d'innovation et d'impact business



ASHOKA

avise



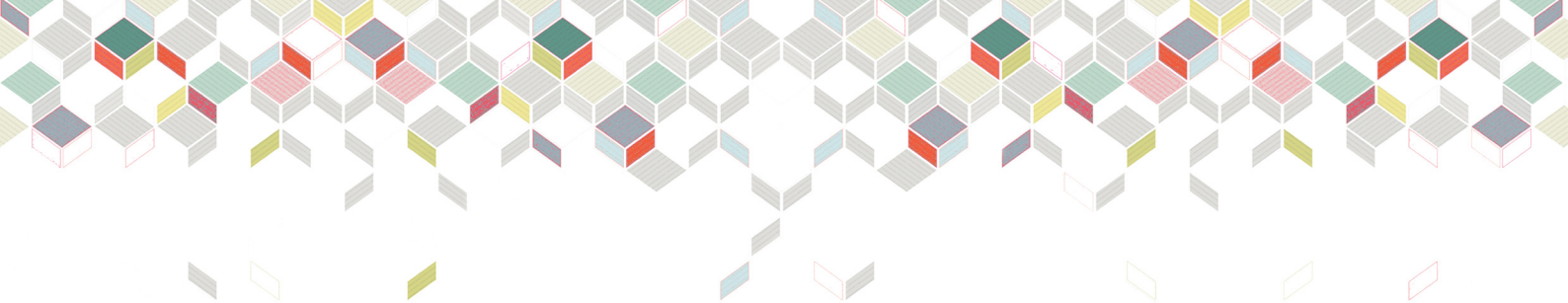
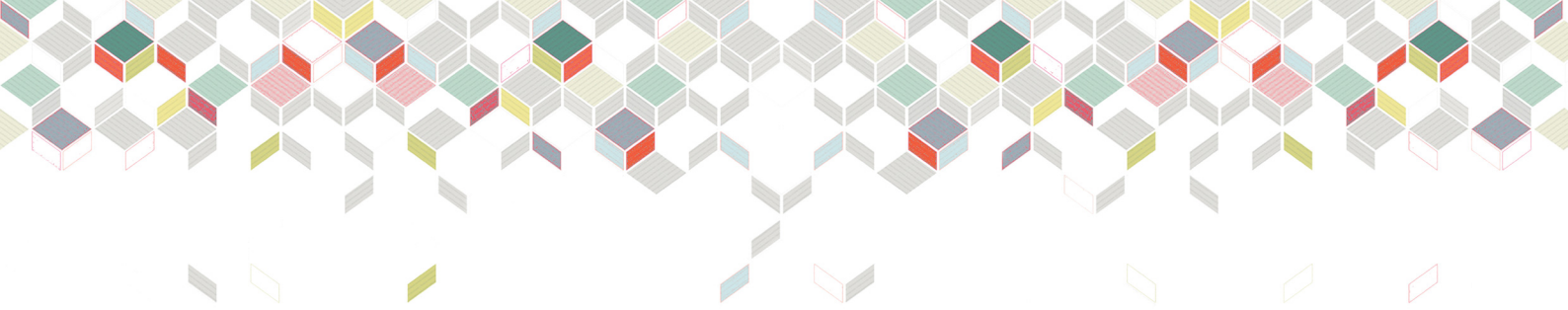


TABLE DES MATIÈRES

Qui sommes-nous ?	3
Pourquoi développer l'innovation sociale ?	3
A qui s'adresse cet appel à projet ?	4
Le programme d'accompagnement	5
Phase 1 (6 mois) : tous les mardis de janvier à juin	5
Phase 2 (12 à 18 mois)	6
L'environnement de Première Brique	6
Prise en charge	7
Intégrer l'incubateur, est-ce le bon moment ?	7
Auto-évaluation des pré-requis pour postuler à l'incubateur	7
Appel à projet 2018/2019	7
Prévenir, gérer et lutter contre les vulnérabilités	8
Crise du logement ou crise par le logement, favoriser l'accès au logement pour tous.....	8
Economie circulaire : coopérer pour améliorer l'optimisation des ressources sur un territoire	9
Intégrer la promotion 2018 !	10
Le calendrier	10
Informations et renseignements	10



QUI SOMMES-NOUS ?

Experte en innovation sociale et en accompagnement à la création d'entreprise, l'équipe de Première Brique accompagne **l'émergence d'entreprises à impacts sociaux et environnementaux positifs pour le territoire et les habitants** de la métropole toulousaine.

Qu'il s'agisse d'un **besoin repéré sur la métropole** ou d'une **idée que vous voulez expérimenter**, Première Brique vous accompagne : étude d'opportunité, animation territoriale, structuration du modèle économique, mobilisation des usagers, développement de la capacité entrepreneuriale.

Pour cela, Première Brique propose deux services complémentaires :

- ✱ **LE PROGRAMME D'INCUBATION**, pour vous accompagner dans l'expérimentation d'une activité nouvelle, la création d'une entreprise sociale qui vous ressemble, l'apprentissage du métier de chef d'entreprise, et l'inscription de votre entreprise dans les valeurs de l'innovation sociale
- ✱ **UNE FABRIQUE À INITIATIVES**, plus en amont, pour qualifier un besoin social que vous avez identifié et structurer une offre pas encore portée par une personne ou une équipe.

Première Brique lance le troisième « Appel à projet » 2018 / 2019 autour des thématiques de la prévention, gestion et lutte des vulnérabilités, de l'accès au logement et de l'économie circulaire.

POURQUOI DÉVELOPPER L'INNOVATION SOCIALE ?

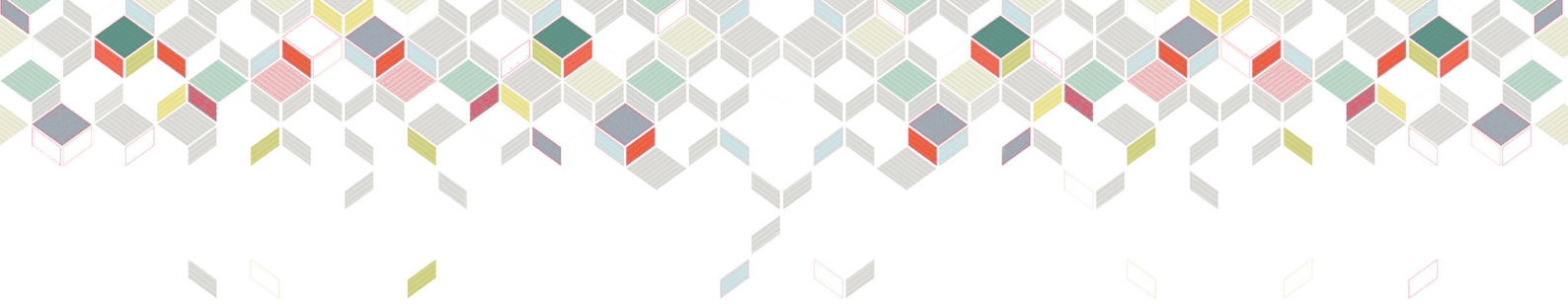
Parmi les voies que la France doit emprunter pour sortir d'une crise économique qui dure, celle de l'innovation est dans toutes les têtes. L'innovation technologique est encore souvent perçue comme la seule « vraie » manière d'innover.

Or une autre forme d'innovation s'épanouit en silence, c'est l'innovation sociale, qui a été officiellement reconnue en France dans la Loi relative à l'Economie sociale et solidaire en juillet 2014.

Centrée sur l'intérêt général, elle consiste à élaborer des réponses nouvelles à des problématiques sociales et environnementales auxquelles ni le marché ni les politiques publiques ne peuvent répondre seuls : chômage de longue durée, changement climatique, raréfaction des ressources, vieillissement de la population, égalité dans l'accès aux soins, au logement, délitement du lien de solidarité, malnutrition...

Comme toute innovation, l'innovation sociale nécessite d'investir dans la R&D, de s'entourer d'experts et bien sûr de prendre des risques. Mais sa caractéristique principale est d'impliquer tous les acteurs dans le processus de création et, en premier lieu, les usagers concernés.

Multiforme, elle a recours autant aux sciences humaines et sociales qu'aux technologies numériques. En cela, il n'est pas rare qu'innovation sociale et innovation technologique aillent de pair.



Première Brique est née de ces constats avec l'ambition d'encourager des hommes et des femmes à tester et à concrétiser leurs idées pour que leurs innovations permettent la création d'emplois, la création de nouveaux services ou produits au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Nombreux sont les défis qui nous attendent sur la Métropole Toulousaine. **Nous souhaitons identifier au travers de cet appel à projet, les pionniers de l'économie de demain, plus solidaire** vis-à-vis des hommes et des femmes, plus respectueux de l'environnement, et qui combinent dans leurs modèles économiques, intérêt général et efficacité économique.

A QUI S'ADRESSE CET APPEL À PROJET ?

Vous êtes :

- ✳ **Une personne ou une équipe** de personnes qui souhaite se lancer dans un **projet entrepreneurial**
- ✳ **Un-e dirigeant-e** d'entreprise qui souhaite **innover** et développer une nouvelle branche d'activité

Vous voulez **développer une activité**, qu'elle soit nouvelle ou qu'elle ait déjà **fait ses preuves sur un autre territoire** que la métropole toulousaine.

Par vos expériences, vous avez pris conscience et vous avez été confronté à un **enjeu social et/ou environnemental spécifique sur la métropole de Toulouse**.

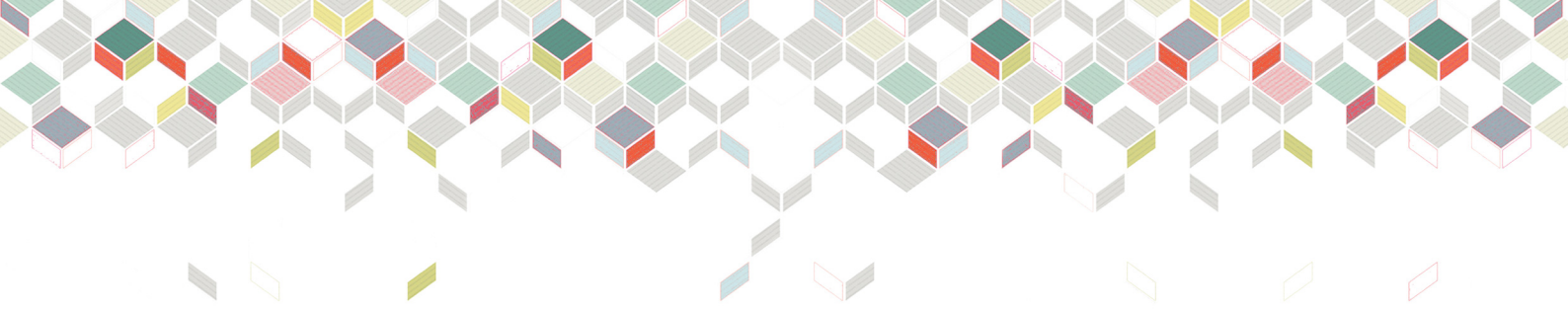
Vous pensez que **c'est le bon moment** de vous lancer dans un projet de vie porteur de sens, ou d'innover dans votre entreprise.

Les valeurs de l'entrepreneuriat social ont du sens pour vous : une finalité sociale et/ou environnementale, un projet économique viable, une gouvernance démocratique et une distribution des ressources.

Le potentiel d'impact de votre projet vous motive.

Vous souhaitez **être accompagné** dans la **phase d'émergence et d'expérimentation** de votre projet.

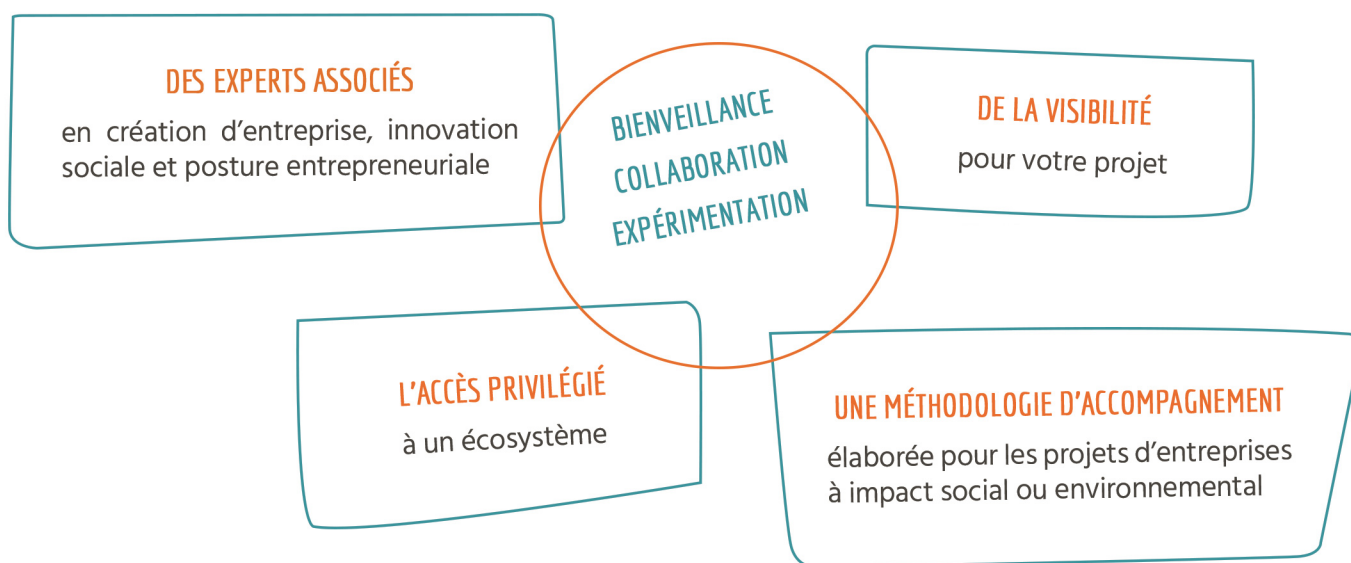
Candidatez à l'incubateur d'innovation sociale Première Brique !



LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Notre programme d'incubation vous offre un **accompagnement et une pédagogie adaptée aux spécificités de l'entrepreneuriat social**.

L'accompagnement Première Brique, c'est :



Les étapes de l'accompagnement :

Phase 1 – janvier/ juin : 6 mois d'accompagnement intensif, tous les mardis. Validation de l'idée et modélisation du projet.

Juin : pitch de fin de l'accompagnement intensif devant le jury de Première Brique et Go / No Go pour la poursuite de l'incubation.

Phase 2 - les 12 à 18 mois suivants : en fonction du Go No Go, poursuite de l'accompagnement pendant les phases d'expérimentation et de lancement.

Phase 1 (6 mois) : tous les mardis de janvier à juin

- Ateliers collectifs avec des experts de l'innovation sociale
- Ateliers de co-développement au sein d'une promotion d'entrepreneurs sociaux
- Travail personnel guidé
- Confrontation au terrain

- 
- **Coaching individuel par votre accompagnateur** Première Brique et des experts-associés (communication, design de services, posture entrepreneuriale, modèle économique innovant, ...)
 - **Mise en réseau**

Vous aborderez :

- les **bases** de la création d'une entreprise sociale
- vous construirez votre **posture** d'entrepreneur
- vous définirez le **besoin social** et votre **proposition de valeur**
- vous réaliserez une **étude de marché**
- vous confronterez votre projet à vos **usagers** et à vos **parties prenantes**
- vous élaborerez votre **première version test**
- vous travaillerez en **réseau** avec d'autres entrepreneurs sociaux
- vous aurez acquis des connaissances et réflexes pour continuer à **innover**
- vous saurez **communiquer** sur votre projet auprès de différents interlocuteurs

Phase 2 (12 à 18 mois)

Coaching individuel par votre accompagnateur Première Brique

Coaching sur mesure par des experts-associés

Parrainage d'entrepreneurs

Objectifs :

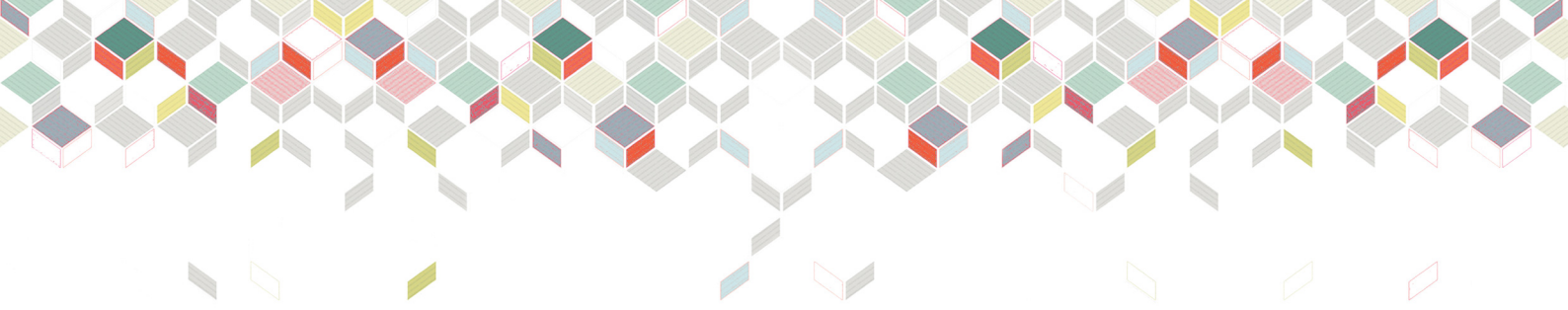
- Elaborer votre stratégie marketing et commerciale
- Réaliser votre phase test
- Identifier les indicateurs de mesure d'impact de votre action
- Réaliser vos prévisionnels financiers
- Définir votre gouvernance
- Rédiger votre business plan social
- Acquérir des bases de gestion d'entreprise

L'ENVIRONNEMENT DE PREMIÈRE BRIQUE

Cet accompagnement est possible grâce à la richesse d'un écosystème sur la métropole de Toulouse et des acteurs publics et privés qui se mobilisent pour l'incubateur.

Première Brique est piloté par Toulouse Métropole et France Active MPA-Occitanie. Entouré de partenaires publics et privés, Première Brique enrichit son accompagnement par la mobilisation d'un ensemble de regards et d'expertises.

Première Brique s'entoure également d'un **réseau d'experts-associés** apportant leurs compétences spécifiques à ce parcours d'incubation. Première Brique travaille en partenariat avec le réseau des acteurs de la création et reprise d'entreprise et plus particulièrement avec le parcours ADRESS porté par le Mouvement Associatif.



PRISE EN CHARGE

Dans une logique d'accessibilité à tous, Première Brique assume l'entière prise en charge financière de cet accompagnement pour les porteurs de projet. Ceci est possible grâce à l'engagement de ses partenaires à ses côtés. Il est important de souligner le besoin d'implication et d'assiduité de votre part dans le suivi du programme intensif. La bienveillance, la collaboration et l'écoute font parties des valeurs de Première Brique et donc de son parcours d'incubation.

INTÉGRER L'INCUBATEUR, EST-CE LE BON MOMENT ?

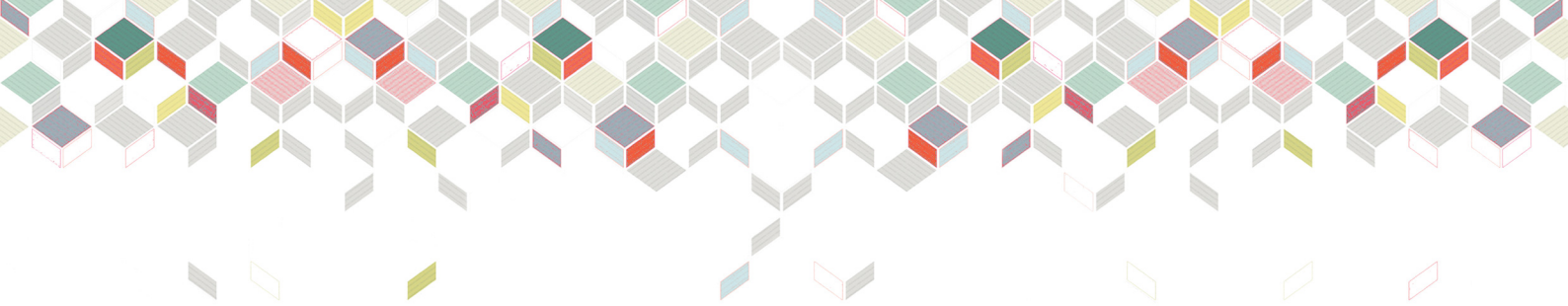
Auto-évaluation des pré-requis pour postuler à l'incubateur :

- ☒ Votre projet et ses expérimentations seront initiés sur le territoire de la métropole toulousaine,
- ☒ Vous pouvez consacrer a minima tous vos mardis à l'incubateur de janvier à juin.
- ☒ Vous avez la volonté de créer une entreprise et de la diriger, ou une nouvelle activité dans votre organisation et identifié le/la responsable de son développement (décisionnaire qui suivra le parcours d'incubation)
- ☒ Porteur-euse de projet, votre situation notamment financière vous permet de suivre le programme d'incubation et la concrétisation de votre projet
- ☒ Dirigeant-e, la situation de votre entreprise vous permet de vous projeter dans la création d'une nouvelle activité
- ☒ Vous avez la capacité de travailler en équipe
- ☒ Vous avez une formation et/ou des expériences transférables au secteur d'activité de votre projet, et/ou identifié un plan d'action pour acquérir les compétences
- ☒ Vous avez un niveau de connaissance du besoin social ou environnemental auquel vous voulez répondre permettant de développer une solution

APPEL À PROJET 2018/2019 :

Vulnérabilités - Accès au logement - Economie circulaire

Première Brique est née de l'envie d'encourager des femmes et des hommes à tester et à concrétiser leurs idées. Nous sommes persuadés que les innovations sociales qu'elles et ils portent bénéficient à notre territoire et à ses habitants et permettent de créer de l'emploi. Nous soutenons les innovations sociales (innovation de produits, de services, innovation organisationnelle, innovation d'usage, technique, numérique..) accessibles au plus grand nombre et les entreprises voulant combiner intérêt général et efficacité économique.



L'appel à projet 2018-2019 est **orienté autour de trois thématiques répondant à des enjeux sur la métropole toulousaine**. Les projets d'entreprises répondant à un de ces trois enjeux seront prioritaires. Les candidatures répondant à d'autres enjeux seront également étudiées.

Prévenir, gérer et lutter contre les vulnérabilités

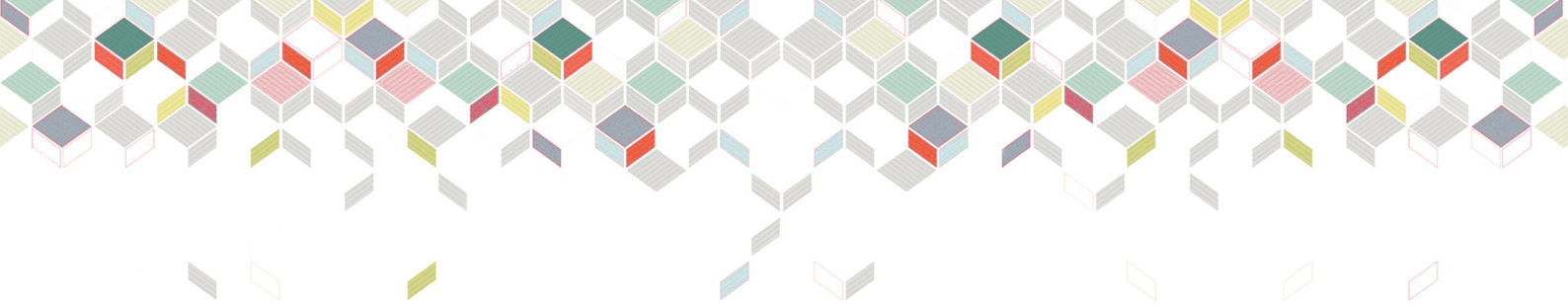
Les situations de vulnérabilité touchent toutes les classes d'âge de la population. Les personnes vulnérables sont celles qui sont menacées dans leur autonomie, leur dignité ou leur intégrité, physique ou psychique. La vulnérabilité peut résulter de l'âge, de la maladie, d'un handicap, de situation de pauvreté, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou encore d'un état de grossesse ou d'isolement. Ces situations de vulnérabilité peuvent être accrues par des facteurs environnementaux liés au climat, à la situation géographique des personnes, à leur situation familiale ou sociale.

EXEMPLE : Pour favoriser l'inclusion des personnes handicapée, Handi'Apt porte un projet qui souhaite impulser un changement de regard sur le handicap par des actions qui génèrent Rencontres et Faire Ensemble ! Handi'Apt est une association créée en août 2017 et accompagnée par Première Brique, elle aborde 3 thématiques : l'accessibilité, le cadre de vie et le bien-être. Handi'Apt propose 2 principales actions : L'accompagnement à la co-conception des espaces de vie et de l'accessibilité en espaces urbains avec les différentes parties prenantes dont les futurs usagers ; La création d'outils de stimulation sensorielle accessibles à tous : La stimulation sensorielle a de nombreux effets positifs sur l'organisme et thérapeutiques pour de nombreuses pathologies. Voir : www.youtube.com/watch?v=cQRoTh7sVSU

Crise du logement ou crise par le logement, favoriser l'accès au logement pour tous

La France connaît une crise d'accès au logement qui se traduit par une augmentation considérable des prix des logements neufs ou anciens notamment dans les grandes agglomérations, par une pénurie de logements sociaux pour les personnes aux revenus les plus faibles ou au travail précaire, et par la difficulté d'accès à la propriété pour les ménages à revenus moyens. Il existe également un manque de solutions d'hébergement des sans domicile fixe (SDF). L'observatoire national de la pauvreté (ONPES) constate dans son rapport annuel que de moins en moins de ménages issus des classes populaires arrivent à devenir propriétaires de leur logement. Souvent obligés de vivre en ville pour trouver du travail, les ménages à bas revenus ont des difficultés à se loger dans un marché immobilier sous tension. « Pauvreté et mal-logement sont étroitement liés dans notre pays. Malgré des « évolutions positives » comme l'augmentation du nombre de logements (+1,1 % par an entre 1996 et 2013) et de leur confort, les foyers les plus modestes restent exclus de l'accès à la propriété ce qui en fait « un marqueur social » important dans notre société. Les plus touchés par cette crise du mal-logement sont « les familles monoparentales, les étrangers, les familles avec trois enfants ou les couples dont les deux membres sont sans emploi », précise le rapport. Habitat inclusif, habitat multi-générationnel, nouvelles approches d'accès à la propriété, de nouvelles offres de services peuvent repenser nos modes d'habiter, plus en phase avec les réalités de mobilités professionnelles, de vieillissement de la population ou encore de l'inclusion de toutes les personnes, quel que soit leurs situations, dans la société.

EXEMPLE : Le projet Colog est un concept d'habitat partagé visant à faciliter l'accès à la propriété pour le



plus grand nombre et développer les liens sociaux. Initié au sein de la SCOP ELLYX, le projet COLOG est un facilitateur d'accès à la propriété proposant une acquisition collective entre plusieurs propriétaires de classe d'âges ou de situations familiales différentes. Ce projet est développé en partenariat avec l'entreprise Co-toiturage et le fonds de dotation Fraveillance. Une association de préfiguration d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif va porter cette phase d'expérimentation dans les prochains mois.

Economie circulaire : coopérer pour améliorer l'optimisation des ressources sur un territoire

Pour l'ADEME, l'économie circulaire est « un système économique d'échange et de production qui vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer notre impact sur l'environnement. L'économie circulaire englobe de très nombreux secteurs d'activités : approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale : recherche de synergies éco-industrielles à l'échelle d'une zone d'activités ; les déchets d'une entreprise pouvant devenir les ressources d'une autre, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage par le recours au réemploi, enfin, recyclage : traitement et valorisation des matières contenues dans les déchets collectés.

EXEMPLE : Citoy'enR est une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) dont la volonté est de créer des moyens de production d'énergie renouvelable sur l'ensemble de l'aire urbaine toulousaine à partir de l'épargne des citoyens. Ce projet s'inscrit dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Son développement et sa réussite s'appuient sur l'implication des citoyens.

Nous allons commencer par produire de l'électricité à partir de panneaux solaires photovoltaïques installés sur des bâtiments publics ou privés. La première grappe de projets se compose de 16 toitures, soit 2000 m². C'est l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 120 foyers, hors chauffage et eau chaude. <http://citoyenr.org/>

L'appel à projet Première Brique 2018/2019 s'intéressera aux solutions innovantes qui :

- seront conçues avec les bénéficiaires et l'ensemble des acteurs s'impliquant sur la problématique visée
- apportent un regard nouveau sur la problématique identifiée
- dans leur modèle économique, combinent des revenus marchands et des revenus issus de partenaires publics et privés.
- comportent un potentiel d'emplois (5 à 10 emplois à 3 ans)
- participent à la conception de solutions adaptées au territoire d'implantation
- impliqueront l'ensemble de parties prenantes qualifiées pour inventer des solutions pérennes et reproductibles.

INTÉGRER LA PROMOTION 2018 !

Candidatez à l'appel à projet pour une intégration de l'incubateur en janvier 2019 ! Pour répondre à l'appel à projet, téléchargez le dossier de candidature (lien) et envoyez-le **avant le 4 novembre 2018 à minuit** à contact@premiere-brique.fr.

Vous pouvez joindre également :

- Un business plan
- Vos cvs
- Autres documents que vous jugez pertinents

Le calendrier :



2 octobre : lancement de l'appel à projet !



*25 octobre à 11 h : réunion d'information collective,
27^{bis} allées Maurice Sarraut – 31300 Toulouse*



*Date limite des candidatures : 4 novembre minuit
Première sélection à partir d'une étude du dossier de candidature.*



*19-30 novembre : Entretiens individuels avec les porteurs de projet
pré-sélectionnés et/ou diagnostic de l'entreprise porteuse*



*13 décembre : Présentation des projets pré-sélectionnés devant
le jury de sélection de Première Brique et sélection finale.*



15 janvier 2019 : démarrage de l'accompagnement

Informations et renseignements :

Vous voulez entreprendre dans l'innovation sociale ?
Vous pensez avoir un projet à potentiel au service de la
Métropole et de ses habitants ?
Vous voulez créer de l'emploi et relever le défi de
l'entreprenariat social ?

Postulez !!

E-mail : contact@premiere-brique.fr

Téléphone : Midi-Pyrénées Actives : 05 62 73 16 53

RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

le 25 octobre 2018 à 11h

à Première Brique,
Le Multiple,
27 bis Allées Maurice Sarraut
31300 Toulouse